

Le tourisme en région Centre, un potentiel d'emplois à valoriser



emploisaisonnierhotellierierestaurant.over-blog.com

Le tourisme génère 35 000 emplois dans le Centre, dont plus de huit sur dix sont salariés, la majorité dans la restauration et l'hôtellerie. L'emploi touristique progresse depuis dix ans et résiste plutôt bien à la crise économique actuelle. Il est concentré sur l'axe ligérien mais profite également aux territoires ruraux, notamment dans les activités liées à l'hébergement. Ce secteur, à forte composante saisonnière, favorise l'entrée dans la vie active des jeunes et constitue parfois une source de revenus ponctuelle pour des étudiants. Les emplois y sont cependant souvent précaires et peu rémunérés.

Une réflexion est à mener sur l'offre en hébergement, la synergie entre les différents atouts de la région et la qualité des emplois afin de développer ce secteur.

Les attraits de la région Centre font du tourisme un secteur important, à fort potentiel de développement, même si les retombées économiques y sont moins fortes que dans les régions littorales ou montagneuses. Grâce à son héritage culturel riche, son patrimoine naturel reconnu (châteaux, fleuves, forêts, vins) et son offre touristique autour de l'itinérance douce (La Loire à Vélo, les chemins de randonnées...), la région attire de nombreux touristes. L'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco depuis novembre 2000 traduit la reconnaissance de ce capital.

La nouvelle stratégie régionale de tourisme durable 2011-2015 a pour but de soutenir le développement du secteur afin de favoriser l'emploi et de le rendre durable, notamment dans les zones rurales. Cette étude sur le tourisme, à travers ses em-

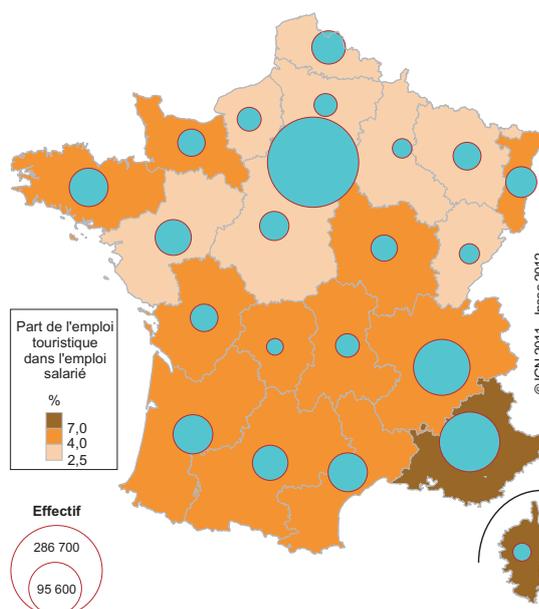
ploi sur le territoire régional, constitue un jalon indispensable pour cibler les actions à mettre en œuvre et suivre leurs évolutions.

Plus de 35 000 emplois liés à l'activité touristique

Le nombre d'emplois engendrés par le tourisme régional en 2009 est supérieur à 35 000, composé à 84 % d'emplois salariés. En termes d'emplois touristiques salariés, le Centre se positionne au 11^e rang des régions françaises, loin derrière l'Île-de-France, Provence - Alpes - Côte d'Azur ou Rhône-Alpes.

Pour autant, comparée aux régions sans massif de haute

L'emploi salarié lié au tourisme



Source : Insee, DADS 2009

montagne ni façade maritime, la région se classe deuxième en province, derrière l'Alsace et devant la Lorraine, la Bourgogne, l'Auvergne et Champagne-Ardenne. Dans le Centre, le tourisme fournit plus d'emplois salariés que les activités financières ou d'assurances ou le sous-secteur industriel des équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines.

Le poids du tourisme dans l'emploi salarié, un peu plus faible que dans beaucoup de régions, peut s'expliquer par l'importance d'autres secteurs de l'économie régionale.

Par ailleurs, le tourisme de la région est fortement influencé par la proximité de l'Île-de-France. Il bénéficie de la venue de franciliens, qui effectuent de brefs séjours touristiques, du tourisme d'affaires voire des excursions d'une journée. De plus, l'Île-de-France attirant des visiteurs du monde entier, certains d'entre eux complètent leur voyage par une visite des territoires voisins. La faible distance et l'attrait du patrimoine régional contribuent à ces échanges. Dans la région, la durée moyenne des séjours est relativement faible dans les hôtels, 1,4 nuitée contre 1,8 en métropole ou dans les campings (3,1

contre 5,5). Toutefois, le développement d'un tourisme itinérant, aux courtes durées de séjour par établissement, génère un nombre de nuitées conséquent. Avec près de 7,5 millions de nuitées en hôtels et hébergements de plein air en 2011, le Centre est avantageusement positionné parmi les régions comparables.

Par ailleurs, d'autres formes d'hébergement existent : les villégiatures dans la famille, chez des amis ou en résidence secondaire sont d'une durée souvent supérieure aux séjours dans les hébergements marchands.

Les hôtels, source d'emplois en milieu rural

La moitié de l'emploi touristique salarié se concentre dans la restauration et l'hôtellerie. À elle seule, la restauration représente 8 900 emplois, soit 30 % des salariés du tourisme, part identique à la moyenne des régions françaises. Environ un emploi touristique sur cinq relève du secteur hôtelier, soit 5 700 salariés. En milieu rural, les hôtels sont porteurs d'emplois et contribuent au maintien du tissu économique. Dans ces communes, le poids de l'hôtellerie dans l'emploi touristique devance celui de la restauration (29 % contre 26 %).

Les emplois touristiques sont soit directement liés à la demande touristique (hôtels, campings...), soit induits par la présence de touristes dans des activités qui répondent aussi à la demande de la population résidente (super et hypermarchés, commerces de détail, etc). Les activités de commerce liées au tourisme représentent 16 % de l'emploi touristique, part supérieure à la moyenne des régions de province, en partie du fait de la consommation des touristes de passage et des visiteurs à la journée ou chez l'habitant.

Sa forte densité de monuments historiques confère à la région Centre une spécificité se traduisant par plus de 600 emplois dans le secteur de la gestion du patrimoine.

Peu d'emplois dans les centres de vacances et les campings

À l'opposé, l'emploi dans les hébergements touristiques autres que les hôtels est relativement faible. Le nombre d'emplacements de campings régionaux représente moins de 3 % de l'offre nationale. Les hébergements de plein air affichent un taux d'occupation modeste : 25 % contre 35 % en métropole. Seul un tiers des campings régionaux est classé en 3 ou 4 étoiles, alors que cette catégorie représente plus de quatre hébergements de plein air sur dix en moyenne nationale. Or, cette gamme de campings propose une offre de services plus large, favorisant l'emploi. De plus, la part des emplacements locatifs en région Centre est peu élevée, moitié moindre qu'en métropole. Cette forme d'hébergement est pourtant de plus en plus recherchée par les clients. Ils y demeurent en moyenne deux fois plus longtemps que sur des emplacements nus. Offrir des prestations diversifiées dans les hébergements de plein air pourrait permettre de développer l'emploi.

Évolution favorable de l'emploi malgré la crise

Entre 2003 et 2010, l'emploi touristique a augmenté de 11 %, principalement de 2003 à 2008, avec une croissance d'environ 9 %.

Un ralentissement se produit durant les années 2008 et 2009, marquées par la crise. La diminution de la clien-

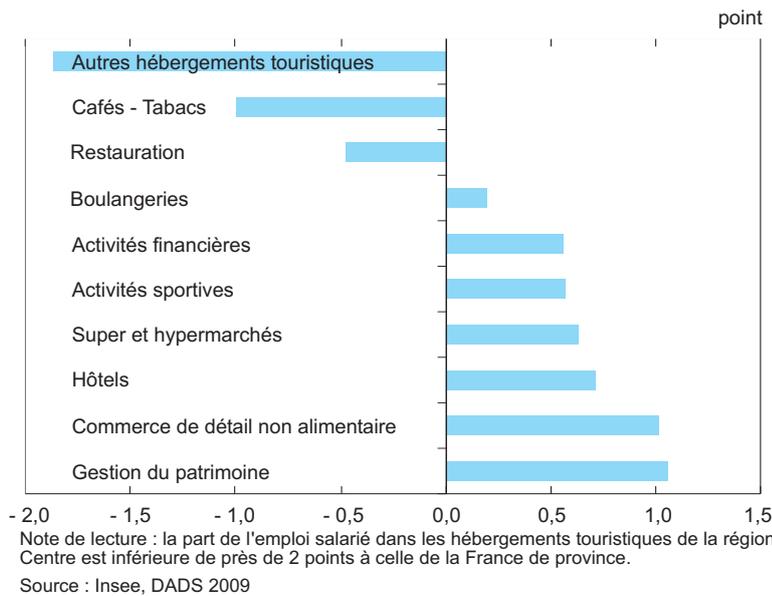
Près d'un emploi sur trois dans la restauration

nombre

Activité	Emplois touristiques salariés moyens		
	annuels	annuels ETP	juillet-août
Activités 100 % touristiques	8 181	6 298	9 690
dont			
<i>hôtels</i>	5 747	4 425	6 410
<i>autres hébergements touristiques (y compris campings)</i>	1 383	1 022	2 026
<i>gestion du patrimoine</i>	601	542	746
Activités fortement touristiques	11 090	7 851	12 434
dont			
<i>restauration</i>	8 925	6 306	10 201
<i>boulangeries</i>	813	672	724
<i>cafés - Tabacs</i>	614	345	673
<i>supérettes</i>	221	174	264
<i>commerce de viande, poisson, fruit...</i>	520	353	569
Activités moyennement touristiques	6 306	4 871	8 154
dont			
<i>commerce de détail non alimentaire</i>	1 943	1 592	2 284
<i>super et hypermarchés</i>	1 822	1 617	3 066
<i>activités sportives</i>	1 380	729	1 388
<i>activités financières</i>	567	497	782
<i>coiffure</i>	451	340	438
Activités faiblement touristiques	4 089	2 356	5 580
Ensemble des emplois touristiques	29 666	21 376	35 858

Source : Insee, DADS 2009

Spécificités de l'emploi salarié lié au tourisme



tèle étrangère s'accompagne d'un effacement du tourisme d'affaires. En 2010, une reprise s'amorce avec l'amélioration de la conjoncture.

En 2011, l'emploi dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration se maintient. Au final, le tourisme est plutôt moins affecté par la crise que de nombreux autres secteurs d'activité et son potentiel de développement reste réel.

L'augmentation du nombre de restaurants, de 3 800 établissements en 2000 à plus de 5 500 en 2011, a permis une hausse de l'emploi. Cette croissance concerne principalement la restauration rapide (fast-foods, pizzerias, sandwicheries...), dont le nombre a augmenté de 80 % en dix ans.

L'emploi hôtelier en région Centre s'est maintenu sur la période malgré la baisse du nombre d'établissements, de 738 en 2003 à 653 en 2011, et celle de la capacité hôtelière, de 20 090 chambres en 2003 à 19 600 en 2011. Cette diminution constatée également au niveau national s'opère au profit d'autres types d'hébergements et de la montée en gamme de l'hôtellerie. Cette évolution permet une diversification des services, engendrant une hausse des emplois et une plus grande qualification de ceux-ci.

Un emploi concentré dans les zones urbaines

En région Centre, plus de huit emplois salariés liés au tourisme sur dix sont situés dans des communes ur-

baines. Les six principales communes d'agglomération concentrent 56 % de l'emploi touristique régional. Dans les communes rurales, près de 5 000 emplois sont liés au tourisme. Sa part dans l'emploi salarié y est identique à celle observée en zone urbaine (3,5 %). Les variations saisonnières y sont plus marquées qu'en milieu urbain, où le tourisme d'affaires atténue les pics saisonniers.

En milieu rural, l'hôtellerie et les autres formes d'hébergement représentent la plus grosse part des emplois touristiques (environ 47 %). La restauration n'arrive qu'en deuxième position (26 %), contrairement à ce qui s'observe en milieu urbain.

Le tourisme, un atout pour l'emploi dans le Loir-et-Cher

Le Loir-et-Cher présente une situation atypique en termes d'emplois touristiques salariés. L'impact écono-

mique du tourisme y est plus élevé. Le secteur représente 4,7 % de l'emploi salarié, soit un point de plus que la moyenne régionale. La répartition des 5 000 postes entre le rural et l'urbain est la moins contrastée de la région : près de trois emplois touristiques sur dix se situent dans des communes rurales du département.

Ce dernier se différencie par la part de l'emploi dans les hébergements touristiques, 16 % contre 4,7 % en région. La présence de CenterParcs mais également d'un certain nombre de campings haut de gamme dotés d'emplacements locatifs expliquent en partie ce constat. Par ailleurs, le taux d'occupation en hébergement de plein air est le plus élevé de la région (30,2 %).

L'emploi lié à la gestion du patrimoine y est surreprésenté grâce à des sites touristiques majeurs comme Chambord, Cheverny, Chambord-sur-Loire, etc.

En Indre-et-Loire, le tourisme fournit 8 000 emplois salariés, soit près de 4 % de l'emploi départemental. Ce territoire bénéficie à la fois d'une clientèle de loisirs grâce à son patrimoine naturel et culturel et d'une clientèle d'affaires. Cette dernière assure une fréquentation conséquente et régulière. L'hôtellerie, notamment haut de gamme et le commerce de détail non alimentaire y sont plus particulièrement présents, avec respectivement 23,3 % et 8,1 %. La communauté d'agglomération de Tours concentre près des deux tiers des postes touristiques du département.

Le Loiret compte 7 800 emplois touristiques salariés. Les activités de commerce de détail non alimentaire, fortement liées à l'urbanisation, sont

Le tourisme, générateur d'emplois				
Département	Nombre d'emplois touristiques salariés	Indice de saisonnalité*	Part de l'emploi salarié touristique	
			dans l'emploi salarié (%)	dans l'emploi salarié touristique régional (%)
Cher	3 642	1,5	3,7	12,3
Eure-et-Loir	3 470	1,4	2,7	11,7
Indre	1 756	1,7	2,5	5,9
Indre-et-Loire	8 019	1,7	3,9	27,1
Loir-et-Cher	4 998	1,6	4,7	16,8
Loiret	7 781	1,4	3,1	26,2
Centre	29 666	1,5	3,5	100,0

* rapport entre les effectifs d'emplois touristiques du mois où les effectifs sont maximum et celui où ils sont minimum.
Source : Insee, DADS 2009

Soutenir le tourisme en région Centre

Le Conseil régional s'est doté d'une Stratégie Régionale de Tourisme Durable pour accompagner et soutenir le développement du tourisme sur son territoire. L'un des enjeux est la création et le maintien d'emplois durables et non délocalisables. Il s'agit d'accroître les retombées économiques sur le territoire, de favoriser la création ou le maintien d'emplois, notamment dans des zones rurales. En matière d'emploi et de formation, le secteur touristique est confronté au problème de la saisonnalité et pour certains métiers (restauration en particulier) à la pénurie de personnel qualifié et compétent. La Région souhaite soutenir toute initiative favorisant la création ou le maintien d'emplois durables sur le territoire. La politique de formation qu'elle conduit vise aussi à renforcer la qualification et le secteur de l'hôtellerie-restauration occupe une place importante dans ces actions.

Pour atteindre ces objectifs, mais aussi pour mesurer et évaluer l'efficacité de la Stratégie Régionale de Tourisme Durable, le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire s'est associé à l'Insee afin de disposer d'indicateurs fiables et comparables sur l'activité touristique régionale et ses emplois.

Comité Régional du Tourisme Centre - Val de Loire

surreprésentées. Ce peut être dû à l'impact du nombre de résidences secondaires et de la proximité avec l'Île-de-France, favorisant à la fois les séjours courts et le tourisme d'affaires. De même, de nombreux emplois touristiques sont liés aux activités sportives, assez développées dans le département.

Avec 3 500 emplois salariés liés au tourisme, l'Eure-et-Loir regroupe 12 % des effectifs de la région. La part du tourisme dans l'emploi salarié y est plutôt faible. À Chartres, le tourisme est important en termes de clientèle d'affaires, mais aussi d'excursionnistes. Pour ces derniers, la cathédrale, patrimoine classé à l'Unesco, constitue un monument incontournable.

La restauration s'impose comme l'activité touristique principale, son poids dans l'emploi touristique restant inégalé dans les autres départements (40 %). A contrario, l'hôtellerie est moins représentée du fait d'une offre assez réduite. Seuls 9 % des hôtels et 11 % des chambres de la région sont situés en Eure-et-Loir, mais le taux d'occupation des établissements hôteliers y est le plus élevé de la région. Sur ce territoire, près d'un tiers des établissements sont classés en haut de gamme, contre un quart en moyenne régionale.

Dans le Cher, la part du tourisme dans l'emploi salarié est de 3,7 %, soit 3 600 emplois. L'emploi touristique pèse un peu plus ici qu'en moyenne régionale. La restauration en recense un tiers et l'hôtellerie 15,5 %. Dans ce dernier secteur, l'emploi est peu développé du fait d'une offre en établissements assez faible, 12 % du parc régional. Six emplois sur dix sont concentrés dans la

communauté d'agglomération de Bourges.

Le tourisme dans l'Indre génère 1 760 emplois salariés. La part de l'hôtellerie y est conséquente, environ un tiers, caractéristique des espaces ruraux. La Brenne, une des plus importantes zones humides continentales françaises, développe un tourisme de nature, basé sur l'observation de la faune et de la flore.

Une saisonnalité variable selon les secteurs

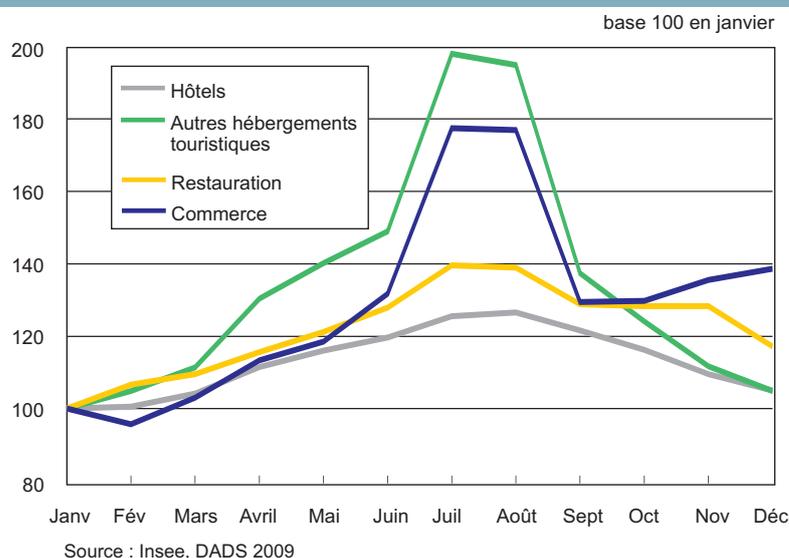
En région Centre, les activités liées au tourisme regroupent en moyenne 23 000 emplois salariés au mois de janvier et 36 000 en juillet-août. L'emploi se trouve ainsi multiplié par 1,5 comme en Bourgogne, mais ce coefficient est légèrement inférieur à celui enregistré en Picardie et au plan national (1,6). La saisonnalité, qui traduit l'ampleur de la

croissance des effectifs entre le mois de janvier et la haute saison touristique, varie selon les activités. Elle est particulièrement marquée dans le secteur du commerce et dans les hébergements touristiques, hors hôtellerie. Dans la restauration, l'emploi augmente de 39 % sur cette période, contre seulement un quart dans l'hôtellerie, du fait d'une clientèle d'affaires régulièrement présente tout au long de l'année.

Un secteur propice aux jeunes actifs

Le tourisme est un secteur d'activité permettant à de nombreux jeunes d'entrer sur le marché du travail. Les étudiants ou lycéens profitent de l'abondance des emplois saisonniers, notamment dans la grande distribution, pour se confronter au monde du travail et s'assurer un revenu. L'âge moyen des emplois

Une saisonnalité marquée dans les hébergements touristiques



Des emplois plutôt jeunes et féminisés dans le tourisme

%

	Emplois saisonniers d'été	Emplois de référence*
Sexe		
Femmes	62,4	63,4
Hommes	37,6	36,6
Âge		
Moins de 26 ans	57,6	25,9
De 26 à 35	18,8	24,5
De 36 à 45	12,0	23,6
De 46 à 55	8,1	18,6
Plus de 55 ans	3,5	7,4
Catégorie socioprofessionnelle		
Chefs d'entreprises et cadres	4,5	7,4
Professions intermédiaires	7,9	14,0
Employés	71,9	59,2
Ouvriers	15,7	19,4

*Les emplois de référence correspondent à l'ensemble des emplois des secteurs dont tout ou partie des emplois est lié au tourisme.

Source : Insee, DADS 2009

dans les secteurs liés au tourisme s'établit à 36 ans, contre 39 ans pour l'ensemble des salariés de la région. Six saisonniers embauchés sur dix sont âgés de moins de 25 ans, alors que cette classe d'âge ne constitue que le quart des emplois potentiellement touristiques. Le tourisme est également un secteur favorisant l'emploi féminin, plus de 60 %, aussi bien sur l'emploi saisonnier que sur l'emploi pérenne. Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne nationale.

Des conditions d'emploi peu attractives

Le secteur du tourisme n'est pas toujours très attirant en raison des

conditions de travail : forte saisonnalité, horaires importants et bas salaires. Ainsi, dans les métiers de serveurs et d'employés d'hôtel, le recrutement est jugé difficile.

De fait, les emplois sont souvent peu qualifiés et le recours au temps partiel y est relativement développé. Plus de six emplois salariés sur dix sont occupés par des personnes ayant le statut d'employé, soit près du double de la moyenne des emplois salariés de la région. Ils regroupent des métiers variés allant du guide-interprète au serveur de restaurant. Deux emplois sur dix sont occupés par des ouvriers (cuisiniers, jardiniers, etc.). Les professions intermédiaires et les cadres sont peu présents.

En 2009, les 29 700 emplois touristiques salariés de la région Centre représentent un volume de travail de 21 400 équivalents temps plein (ETP), soit 72 emplois à temps plein pour 100 salariés, contre 82 tous secteurs confondus.

Le temps partiel concerne 57 % des emplois saisonniers. Il permet d'assurer la continuité de l'activité, au moment où de nombreux permanents sont en vacances. Les facteurs de précarité se cumulent chez les saisonniers : plus d'un sur deux dispose d'un contrat de moins d'un mois, qu'il travaille à temps partiel ou complet. L'importante rotation de la main-d'œuvre traduit une précarité plus marquée que dans le reste de l'économie régionale.

À l'horizon 2020, le nombre d'actifs de moins de 25 ans diminuerait de près de 3 % sur la région Centre et celui des 25-35 ans stagnerait. Dans un contexte de départs massifs à la retraite, l'enjeu pour ce secteur d'activité sera de trouver des arguments attractifs pour les salariés dans la mesure où ces emplois, non délocalisables, participent au dynamisme économique des territoires. Des complémentarités avec d'autres secteurs d'activité pourraient être recherchées, par exemple les services à la personne, afin d'assurer des emplois à temps complet.

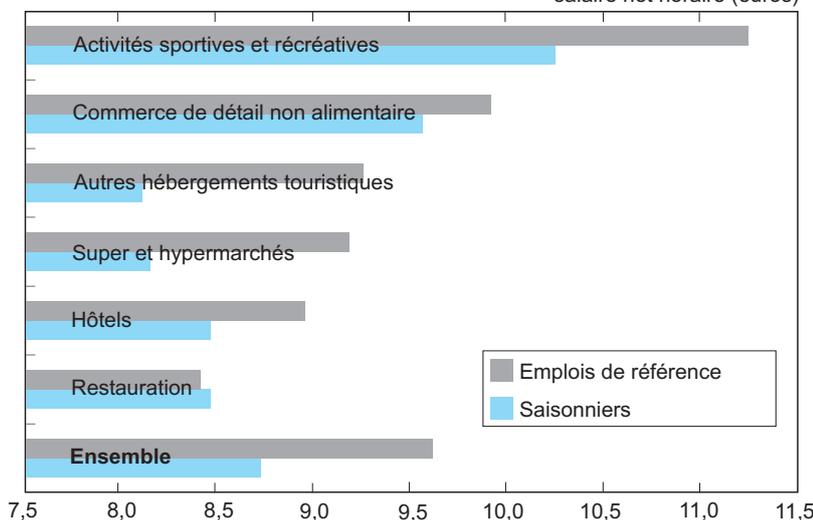
Des emplois moins bien rémunérés

Dans les secteurs liés au tourisme, le salaire net horaire s'élève à 9,60 euros en moyenne, inférieur de plus de deux euros à celui de l'ensemble des salariés du secteur privé et semi-public de la région Centre. En moyenne métropolitaine, le salaire horaire net des activités liées au tourisme s'élève à 10,60 euros. Les femmes perçoivent 15 % de moins que les hommes.

La conjugaison d'une forte proportion de jeunes inexpérimentés et de nombreux contrats précaires pour des emplois peu qualifiés explique un niveau de salaire moyen plus faible chez les saisonniers (8,71 euros). Toutefois, ce salaire reste supérieur au Smic horaire net (6,93 euros).

Des emplois saisonniers peu rémunérés

salaire net horaire (euros)



Source : Insee, DADS 2009

Un renouvellement des emplois non salariés à anticiper

Le secteur du tourisme génère environ 5 500 emplois non salariés. Le tiers d'entre eux concerne la restauration, 15 % les hôtels et 9 % le commerce non alimentaire. Plus du quart se trouve en Indre-et-Loire.

Dans les hôtels, les gérants sont pour plus de la moitié âgés de plus de 45 ans, un quart dépassant 55 ans. Les non-salariés de la restauration sont plus jeunes : un sur cinq à plus de 55 ans. Ce constat pose la question des départs à la retraite et du maintien de l'activité, notamment dans les territoires ruraux. Rendre attractif ces secteurs et faciliter l'installation ou la reprise d'établissements est un enjeu pour conserver l'emploi dans ce secteur d'activité. ♦



Ouest-France.fr

Directeur de la publication
Dominique Perrin

Coordination des études
Olivier Aguer

Équipe de projet
Emmanuel Agbovon
Annie Clerzau
Véronique Tagnati

Rédaction en chef
Philippe Calatayud
Danielle Malody

Maquettiste / Webmestre
Christian Leguay / Yves Dupuis

Relations médias
Martine Blouin
Hortense Robert

Pour comprendre ces résultats

Définition

Indice de saisonnalité : rapport entre les effectifs d'emploi touristique du mois où les effectifs sont maximum et celui où les effectifs sont minimum.

France de province : France métropolitaine moins l'Île-de-France.

Méthodologie

L'estimation de l'**emploi salarié** touristique est basée sur une méthode nationale élaborée par l'Insee, à partir des données issues des déclarations annuelles des données sociales (DADS), couvrant l'ensemble des salariés, à l'exception de ceux de l'agriculture, des services domestiques et de la fonction publique d'État.

Cette méthode d'estimation est axée sur deux critères : l'orientation touristique des communes et le caractère plus ou moins touristique des secteurs d'activité.

Deux types d'emplois touristiques sont considérés comme saisonniers :

- ceux dont la période de rémunération se situe entre le 1^{er} mai et le 30 septembre ;
- ceux pour lesquels la rémunération entre le 1^{er} mai et le 30 septembre représente plus de la moitié de la rémunération totale perçue pour un contrat allant du 1^{er} mars au 31 octobre.

L'estimation de l'activité non salariée liée au tourisme pose l'hypothèse que, pour une activité donnée, la part de **l'emploi non salarié** consacrée au tourisme équivaut à celle de l'emploi salarié liée au tourisme. Cette estimation a été faite à partir des résultats du recensement de la population de 2009.

Les **évolutions d'emploi** sont calculées sur le champ "hôtels-restaurants" à partir des sources DADS et Epure (données Urssaf).

Pour en savoir plus

« La saison touristique 2010 : retour de la clientèle étrangère », Insee Centre Flash n°36, décembre 2010.

« Bilan économique et social de la région Centre 2011 : chapitre Tourisme (pages 26-28), Insee Centre Dossiers n°17, juin 2012.

« En région Centre, le tourisme génère 26 000 emplois salariés », Insee Centre Info n°143, juin 2007.

« 53 % des emplois liés au tourisme en Franche-Comté se situent dans l'espace urbain », l'essentiel n°139, août 2012.

Sites internet

Stratégie Régionale de Tourisme Durable 2011-2015 (130 pages), Région Centre :

www.regioncentre.fr/accueil/lavenir-de-ma-region/strategies-regionales-1.html

Comité Régional du Tourisme, rubrique « espace professionnels » :
www.visaloire.com/Espace-pro

Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre

131 rue du faubourg Bannier

45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

www.insee.fr/centre